L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 24 MAI 1881. 54me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI. 24 MAI 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un grand nombre de terrains et de propriétés améliorées dans les différentes parties de la ville. Pour plus de détails voir aux annonces.

Par Hosy & O'Connor, au coin des rues Prytanie et Ursule, ameublement complet, peintures, etc.

Macaroni. Macaroni.—Voyez l'annonce d'encan de D. B. Morphy.

FRANCE.

Les commentaires plus ou moins intéressés, plus ou moins malveillants de la presse étrangère à propos de la campagne de Tunisie entreprise par le gouvernement de la République Française, sont démentis par les explications suivantes que M. B. St-Hilaire, ministre des affaires étrangères, a données devant la commission du budget. Les conséquences et la portée qu'aura cette expédition sont nettement définies par le ministre :

Le ministre des affaires étrangères a d'abord donné une indication générale sur la situation militaire. Il a confirmé ce qu'ont appris les dépêches de la journée, à savoir que les troupes se concentraient pour cerner les Kroumirs dans le lieu où ils se sont rassemblés et en finir ainsi d'un seul coup avec eux. Cette opération marquera très certainement la fin de l'action militaire, et c'est alors que s'engagera l'action diplomatique.

A ce propos, le ministre a déclaré formellement qu'aucune négociation diplomatique n'avait encore eu lieu avec le bey de Tunis. Tous les renseignements donnés sur de prétendues négociations ou sur les conditions que le gouvernement français se proposerait d'exiger du bey sont des nouvelles absolument fantaisistes, répandues par des feuilles étrangères manifestement hostiles à la France.

Sur la nature de ces conditions, M. Barthélemy Saint-Hilaire a donné quelques indications générales à la commission. Il a notamment déclaré d'une manière formelle que le gouvernement français ne poursuivait aucune conquête. Dans ses entretiens avec les représentants des puissances, M. Barthélemy Saint-Hilaire avait déjà eu occasion de faire cette déclaration, qui est en outre consignée dans diverses dépêches signées de lui.

Mais, si le gouvernement ne poursuit aucun projet de conquête, il a le dessein bien arrêté de faire respecter les intérêts français, qui sont prépondérants en Tunisie. M. Barthélemy Saint-Hilaire a indiqué à la commission que le gouvernement voulait obtenir du bey un traité donnant à notre pays toutes les garanties qu'il est en droit de réclamer et de posséder. Il ne s'agit en rien de léser les intérêts que d'autres puissances européennes peuvent avoir dans la Régence.

Ces intérêts, la France les connaît et les respecte, et on peut ajouter même qu'ils seront désormais bien mieux protégés lorsque la France aura établi un nouvel ordre de choses à Tunis. Mais on ne saurait méconnaître, ainsi que l'a rappelé le ministre des affaires étrangères, que la France a dans la Régence une situation prépondérante; ses nationaux sont créanciers de la Tunisie pour les quatre cinquièmes de la dette, à savoir 95 millions sur 125. Des capitaux français considérables ont été engagés dans des entreprises industrielles, agricoles et commerciales. C'est tout cet ensemble d'intérêts si importants que le gouvernement a le devoir de protéger en imposant au bey des conditions sérieuses.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a fait connaître que toutes les mesures avaient été prises dans le but d'atteindre le plus promptement possible ce résultat, dès que les opérations militaires contre les Kroumirs seraient terminées, c'est-à-dire dans un avenir très prochain.

Les réclamations de la France seront appuyées par l'imposant déploiement de forces que le gouvernement a fait sur la frontière et qui se complète à l'autre extrémité de la Régence par l'occupation de Bizerte.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a ajouté qu'il n'y avait pas là seulement un intérêt français, mais que c'était la cause de la civilisation générale que nous servions en agissant comme on l'a fait.

Incidemment, M. Barthélemy Saint-Hilaire a traité la question du consul italien Maccio et de la propagande faite par la feuille italo-arabe connue sous le nom de *Mostakel*. A ce propos, le ministre a annoncé qu'il venait de recevoir communication d'une note par laquelle le gouvernement italien prétend que toutes les assertions relatives à une intervention quelconque de sa part ou de celle de ses agents dans la propagande antifrançaise à Tunis sont inexactes.

Ajoutons, comme dernier détail, que le ministre des affaires étrangères a annoncé pour la rentrée des Chambres la distribution d'un Livre Jaune spécial renfermant les pièces diplomatiques relatives à la question tunisienne. De la sorte, les membres du Parlement pourront juger en pleine connaissance de cause toutes les péripéties de cette affaire.

Depuis que ces explications ont été données par le ministre, le traité a été signé, mais sans que pour cela les tribus hostiles aient déposé les armes. Les généraux français ont, en conséquence, reçu ordre d'occuper les positions stratégiques d'où il sera facile de vaincre une dernière résistance.

D'un autre côté aussi, cette résistance, si elle se prolonge, peut modifier les intentions primitives du gouvernement français, et l'obliger à aller au-delà de ce qu'il avait tout d'abord arrêté. Les événements qui se déroulent en Tunisie décideront du sort de cette régence.

Au dire d'une dépêche de source anglaise, certaines tribus tunisiennes, mécontentes de la soumission du bey, se montreraient très hostiles au protectorat français. Il est possible que le fait soit vrai à l'égard de quelques tribus travaillées, comme l'ont été les Kroumirs, par les adversaires de l'influence française; mais il paraît certain que, dans son ensemble, la population de la Tunisie accueille avec satisfaction le nouvel ordre de choses.

M. Roustan, ministre français à Tunis, a envoyé au gouvernement deux mémoires rédigés par des habitants de la région du Sahel qui se déclarent fatigués des concussions de toutes sortes des fonctionnaires tunisiens. Les signataires qui sont au nombre de 420, déclarent qu'ils voient avec plaisir l'établissement d'un régime nouveau sous le protectorat français. Un de ces mémoires porte une signature très importante, celle de Edjedj-Ben-Cassen, qui jouit d'une grande influence dans le pays.

Concert Dengremont.

Nous revenons littéralement enthousiasmé du concert du jeune Maurice Dengremont. C'a été d'un bout à l'autre un succès d'enthousiasme. Toutes les qualités que l'on peut rêver dans un artiste de premier ordre, il les possède au suprême degré. Il unit le style large de Vieuxtemps au charme et à la grâce de Sivori. Son exécution de la grande "Fantaisie du Trovatore" du "Nocturne de Chopin, Serenata", du "Souvenir" d'Haydn, ont transporté l'auditoire et nous pouvons affirmer que, jouissant déjà d'une grande réputation, il vaut encore mieux qu'elle.

Ce n'est pas en quelques traits de plume jetés à la hâte sur le papier que l'on peut donner une idée d'un virtuose de cette valeur, et nous nous réservons de revenir demain sur cet artiste et d'en esquisser le portrait. Le sujet en vaut la peine.

Mme Samuel comme pianiste et Mme Annie Seawell comme chanteuse ont aussi obtenu un fort beau succès, un succès mérité. Elles nous permettront également de remettre à demain notre compte-rendu en ce qui les concerne.

On nous prie d'annoncer, pour vendredi soir, 27 mai, au Fort Espagnol, un grand concert populaire avec orchestre, donné par Maurice Dengremont. Prix d'entrée, 25 et 50 cents.

Mort de M. Jean Schweitzer.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Jean Schweitzer, président de la Société française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Né à Mayence, Meurthe et Moselle, France, M. Schweitzer était arrivé ici jeune. Il eut tout d'abord à soutenir la lutte pour l'existence à laquelle chaque émigré est condamné dès son arrivée. Mais grâce à son activité, il arriva bientôt à se créer une position enviable dans le commerce et à se faire une place considérable dans l'estime de ses concitoyens qui l'appelèrent enfin à la présidence de la plus riche et de la plus nombreuse des sociétés françaises. Et ce fut un heureux choix. Sous sa gestion intelligente cette société a grandi, s'est développée à ce point qu'elle occupe le premier rang et par son nombre et par ses ressources.

M. Schweitzer était un homme d'un caractère doux, conciliant, sans autre ambition que celle de coopérer, dans les limites de son pouvoir, au bien de la société qu'il présidait. Il a succombé le jour même où cette société donnait sa fête annuelle, emportant les vifs regrets de ses nombreux amis, et surtout de l'honorable société qu'il dirigeait avec tant de sagesse et de dévouement. Il laisse une femme et un fils auxquels nous adressons nos compliments de condoléance.

Ses funérailles ont eu lieu hier, à cinq heures du soir. La colonie française toute entière s'est fait un devoir d'y assister. Aux abords de la maison mortuaire, rue Royale 166, la foule émue et recueillie était immense.

Voici quelques détails qui nous parviennent, au dernier moment, sur la vie privée de M. Jean Schweitzer et sur sa présidence qui a été pour cette institution une période de prospérité tout exceptionnelle.

Décédé, le 23 mai, à 1 heure du matin, M. Jean Schweitzer était arrivé ici, en 1837, à l'âge de 15 ans environ.

Il était membre de la société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle depuis sa fondation. Elu administrateur pour la première fois, en 1860, il n'a cessé de servir comme tel jusqu'en 1875, époque où il fut nommé président en remplacement de feu Joseph Girod.

C'est à son initiative que l'on doit l'institution des bals et des fêtes au bénéfice de la Société Française. Il eut sur ce point à lutter, alors contre une vive opposition; mais, à force d'activité et d'opiniâtreté, il réussit à faire adopter ses idées. On le vit, aidé en cela par trois ou quatre sociétaires, offrir de payer les dépenses de la première fête champêtre, en cas de non réussite.

Le succès dépassa les espérances et désarma toutes les oppositions. Depuis lors, les bals et les fêtes de la Société Française ont lieu tous les ans. Ils ont rapporté à la caisse de $18,000 à $20,000. Comme administrateur, comme président, il a toujours servi la société avec un dévouement absolu, un parfait désintéressement, une modestie sans égale.

M. Jean Schweitzer faisait aussi partie de la direction de la société de l'Union Française et était membre actif de l'Athénée Louisianais.

Dans notre compte-rendu de la séance de samedi de la Chambre de Commerce réunie pour entendre M. Chotteau, il nous est arrivé ce qui arrive parfois au rapporteur le plus avisé. Un de nos feuillets, le dernier, n'a pas été livré à l'impression, et il en résulte que notre pensée, à propos du discours de M. Coutin, a été tronquée. La lettre de M. Coutin que nous publions ci-après, rétablit le sens véritable des paroles qu'il a prononcées :

Monsieur le Rédacteur de l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans.

Je crois, sans nul doute, m'être bien mal exprimé (il est vrai que je parlais anglais), à la dernière séance de la Chambre de Commerce, puisque ma pensée a été interprétée, par M. le rapporteur de l'*Abeille*, d'une façon si contraire à mes sentiments.

En répondant au colonel Sandidge qui demandait comment la France, au lendemain de ses désastres, avait pu se relever si rapidement, et qui s'étonnait de sa richesse, j'ai dit qu'en France on vivait sur le revenu et non sur le capital, que même une portion de ce revenu était mise en réserve chaque année. Ce n'était pas toujours le cas "in this country", qu'en raison des ressources immenses du pays, des facilités offertes, on était enclin à vivre sur le capital, et quelquefois à escompter l'avenir.

"In this country" voulait dire aux Etats-Unis, par opposition avec la France.

Il ne s'agissait donc nullement de la population louisianaise en particulier, qui certes depuis la guerre, et je suis à même de le certifier, donne de si beaux exemples d'économie et de véritable sagesse.

Très respectueusement,

A. Coutin.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1881.

Troupe lyrique de M. Max Strakosch.

Nous recevons de Philadelphie les renseignements suivants sur la prochaine campagne lyrique que M. Max Strakosch se dispose à faire à la Nouvelle-Orléans. Nous les publions sans commentaires, attendant que notre correspondant nous adresse le tableau de la troupe et le nom du théâtre où elle se fera entendre.

Philadelphie, 19 mai 1881.

Permettez à un des lecteurs de l'*Abeille* de vous donner des renseignements *positifs* sur la prochaine saison d'Opéra à la Nouvelle-Orléans par la troupe de Max Strakosch qui est en ce moment à Philadelphie.

Sachant l'intérêt que prend l'élite de votre population à ces représentations, j'ai puisé à la source même les informations suivantes : Max Strakosch, qui a un véritable faible pour les Louisianais et pour votre presse dont il a toujours eu tant à se louer, a irrévocablement décidé d'aller, à la fin de l'automne prochain, donner pendant deux ou trois mois une saison d'opéra dans votre ville durant laquelle il aura occasion de présenter plusieurs opéras nouveaux. Sa troupe, à très peu d'exception près, est déjà formée; elle sera supérieure à toutes celles que nous avons eues depuis plusieurs années. Son choix entre vos différentes salles de spectacle n'est pas encore arrêté; mais vous serez dans quelques jours à même de l'annoncer et vous recevrez aussi le tableau de la troupe. Max Strakosch n'a dans cette entreprise aucun associé; il a une confiance entière dans le succès, et c'est avec ses propres capitaux qu'il conduira toute l'affaire.

V.

Pique-nique.—Le pique-nique annuel de l'école des filles de la rue des Remparts aura lieu aujourd'hui, mardi, 24 du courant. Nous ne doutons pas que la fête ne soit des plus intéressantes, et nous prions les dames du comité d'arrangement de vouloir bien agréer nos remerciements pour la très aimable lettre d'invitation qu'elles nous ont adressée.

M. U. Bassetti, de la maison de commerce Bassetti et Xiques, est parti hier soir pour l'Europe où l'appellent ses affaires. Ses nombreux amis sont allés lui serrer la main affectueusement et lui souhaiter un heureux voyage et un prompt retour. M. Bassetti n'occupe pas seulement dans le commerce une position éminente; grâce à des qualités personnelles de premier ordre, il s'est créé dans toutes les classes de la population des amitiés vraies et sincères. Puisse le voyage qu'il entreprend lui être agréable et avantageux sous tous les rapports.

La maison P. Werlein doit l'accroissement de sa réputation à l'immense supériorité des instruments qu'elle recommande. [illegible] de Mathushek [illegible] et de Chickering, sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. La solidité de leur construction (iron frame, [illegible]) les met à l'abri de toute [illegible]. M. Werlein vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, que ceux-ci veuillent acheter ou non.

Correspondance particulière de l'Abeille.

Paris, 6 mai 1881.

Bien que les Chambres soient en vacances depuis un mois, la politique ne chôme pas en France, et il y a eu, pendant cette période, de quoi défrayer largement, à l'intérieur comme à l'extérieur, la presse parisienne, je parle de la presse sérieuse qui ne consacre pas exclusivement sa première page aux nouvelles mondaines et aux frivolités du jour. Il me faudra procéder avec ordre pour vous signaler brièvement les évènements et les sujets qui se partagent l'attention publique.

Parlons d'abord de la guerre de Tunisie—à tout seigneur tout honneur—car la guerre qui dévore les hommes a droit à ce titre tout aussi bien que le lion que les Arabes appellent le seigneur à la grosse tête parce qu'il mange leurs bestiaux et quelquefois leurs femmes et leurs enfants. Lors que je me suis embarqué à New York le 13 avril à bord du magnifique paquebot de la compagnie générale transatlantique le Canada, capitaine Frangeul, l'expédition venait de partir et c'est avec une vive anxiété qu'en arrivant en rade du Hâvre, le 24 au matin, j'ai ouvert le paquet de journaux que m'apporta le colonel Gérard, qui venait chercher sa femme et sa fille.

Cette guerre était la première engagée par la République Française depuis la funeste guerre de 1870 et je craignais les suites que pourrait avoir un revers, si léger qu'il fût, au début de la campagne. Je fus promptement rassuré par la lecture des dépêches. L'expédition habilement et prudemment conduite a donné des résultats satisfaisants qui ont désappointé les ennemis de la France. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de soulèvement important en Algérie et la résistance des Kroumirs n'a pas opposé d'obstacles bien sérieux à la marche de nos troupes et à leur établissement dans le pays. Les plus confiants, espèrent même que les opérations militaires seront terminées pour la rentrée des Chambres et qu'il ne restera plus qu'à faire compléter par la diplomatie l'œuvre si heureusement commencée par l'armée et la marine. Il ne faut pas se dissimuler que ce sera peut-être la part la plus difficile de l'entreprise. L'envoi continuel de troupes nouvelles en Algérie indique que le gouvernement veut être en mesure de faire face à toutes les complications. S'il ne s'agissait que de châtier quelques tribus pillardes, un aussi grand déploiement de forces ne serait pas nécessaire. Grâce à la promptitude de décision du gouvernement et à la rapidité avec laquelle l'expédition a été menée, l'intrigue ourdie par le consul Maccio, dont les excès de zèle sont déjà désavoués par les feuilles italiennes, a été déjouée. Il était évidemment temps d'intervenir pour empêcher l'exécution d'un plan destiné à éliminer complètement l'influence française de la régence de Tunis. Après avoir prouvé au bey aussi bien qu'aux Kroumirs et à ceux qui les avaient encouragés en dessous main, qu'on ne peut impunément se jouer d'elle, la France aura à régler les choses en Tunisie de façon à garantir le respect de son territoire et de ses intérêts et l'exercice d'une prépondérance qui ne lui a été contestée que depuis peu dans un pays qui s'était mis lui-même sous sa protection à une autre époque.

On peut être certain que les négociations pour le règlement de cette affaire seront menées avec autant de prudence que de fermeté. Le gouvernement saura mettre à profit ses avantages tout en ménageant les susceptibilités d'un pays voisin avec lequel la France a intérêt à rester en paix. La réserve observée en Allemagne à propos de l'expédition de Tunis est si en dehors des habitudes de la presse de ce pays, qu'elle m'a inspiré une certaine défiance, rien jusqu'à présent ne la justifie, je l'avoue, mais il convient d'attendre la fin. Bien que le différend Turco-grec paraisse plus près d'une solution qu'il ne l'a jamais été, on ne peut jurer de rien avec un gouvernement comme celui de la Porte tant que les territoires ne seront pas livrés. En apparence, les grandes puissances semblent parfaitement d'accord pour maintenir la paix entre la Grèce et la Turquie et l'état des choses en Russie interdit au nouveau czar toute velléité de guerre extérieure, d'où il est permis de conclure que la Grèce, se sentant isolée, se tiendra tranquille et qu'il n'éclatera pas en Orient un conflit qui ne manquerait pas de compliquer la situation en Tunisie.

A l'intérieur, la question capitale est celle des élections générales pour le renouvellement intégral de la chambre des députés. L'époque n'en est pas encore fixée; on pense qu'elles auront lieu en août, ou au plus tard en octobre, la chambre actuelle devant siéger jusqu'en juillet. Ces élections se feront-elles au moyen du scrutin d'arrondissement, système actuellement en vigueur, ou au moyen du scrutin de liste par département? C'est là un point encore fort douteux. L'opinion générale, même parmi les républicains est opposée au scrutin de liste, mais ce dernier mode a pour lui l'influence très puissante du président de la chambre, et si M. Gambetta se décide à prendre part à la discussion, il n'est pas impossible qu'il réussisse à faire passer la proposition Bardoux à une faible majorité. La loi devra aussi être votée par le sénat, il est vrai, et la majorité de ce corps lui est peu favorable, mais on a déjà fait observer que les sénateurs auraient mauvaise grâce à s'opposer à une mesure qui ne concerne que le mode d'élection des députés, et il est probable que si la loi passe à la chambre, la majorité républicaine du sénat la votera par courtoisie ou dans l'intérêt de la discipline de parti.

On a soulevé contre le scrutin de liste une objection constitutionnelle, en prétendant qu'on ne peut modifier le mode de votation pour l'élection des députés qu'en révisant la Constitution, et cette objection, quelque peu spécieuse, trouvera une occasion de se produire, puisque M. Barodet a déposé une proposition de révision de la Constitution, proposition qui porte déjà 70 signatures. Certes on ne peut soutenir que la Constitution batarde, dont une assemblée monarchique a doté la république, soit parfaite, et la nécessité d'une révision est évidente dans l'intérêt même de la stabilité des institutions républicaines. Le moment, néanmoins, n'est guère opportun. C'est trop tard ou trop tôt. La chambre actuelle dont le mandat va expirer, agirait imprudemment en soulevant une aussi grave question. Elle se gardera bien de léguer un pareil embarras à la chambre que le pays va élire et elle laissera à celle-ci pleine latitude d'étudier la question à son aise et, s'il y a lieu, de faire appel au pays pour l'adoption d'une constitution mieux élaborée et plus propre à assurer le fonctionnement des institutions républicaines et le libre développement des principes démocratiques.

Quel que soit le mode de scrutin adopté, les élections générales vont donner lieu à d'ardentes compétitions, non seulement entre républicains et réactionnaires, mais encore entre les différentes nuances des partisans et des adversaires de la république. Les anciens partis, bien que désorganisés et divisés, n'ont pas renoncé à la lutte. Leurs organes continuent leur croisade contre la république et les républicains qui occupent le pouvoir. Leur mot d'ordre est "delenda est respublica". Ils sont aidés quelque peu, il faut l'avouer, par certains journaux radicaux, dont les critiques amères et exagérées sont loin d'être impartiales. Par fois même, l'opposition de droite ou de gauche dépasse les limites que doit imposer le patriotisme à des Français, lorsqu'il s'agit des questions extérieures, mais l'esprit de parti est le même partout, il conduit au même aveuglement et aux mêmes entraînements. Heureusement pour la république, la masse du pays, guidée par son bon sens, reste indifférente à ces passions factices des coteries et l'union dite conservatrice des anciens partis, qui n'ont plus droit au titre de conservateurs puisqu'ils n'aspirent qu'à révolutionner le pays n'est pas prêt de se reformer, car la division s'est mise même dans les rangs des légitimistes qui sont partagés en deux camps : les purs du parti clérical qui veulent simplement saisir l'occasion des élections pour compter les partisans du trône et de l'autel, et les royalistes opportunistes prêts à faire toutes les concessions de personnes pour élire le plus grand nombre possible de députés opposés à la république. Les bonapartistes sont tout aussi divisés et ils ne comptent plus guère que des individualités isolées. Quant aux orléanistes malgré leur prudente réserve, ils ne laisseront pas que de tenter quelques efforts pour faire entrer dans la prochaine chambre, un certain nombre d'hommes, ralliés en apparence à la république, mais ayant des attaches avec les princes de la dynastie déchue. Ils comptent pour réussir dans certains départements sur les dissensions des républicains. Nul, cependant, ne met en doute que la prochaine chambre n'ait une majorité républicaine très forte.

Dans un récent article, la *République française* exprimait le désir et l'espoir que le nombre des adversaires de la forme républicaine du gouvernement devînt assez insignifiant dans la prochaine chambre, pour qu'il fût possible aux républicains de se partager en deux grands partis, l'un républicain conservateur, l'autre libéral et progressiste. Ce serait, disait l'organe de M. Gambetta, une garantie pour la permanence des institutions républicaines. C'est une thèse que l'*Abeille* a soutenue depuis longtemps, et c'est ce qui arrivera infailliblement par la force même des choses, car chaque jour voit s'augmenter le nombre des anciens royalistes ou impérialistes qui, renonçant à tout rêve de restauration, ne veulent pas bouder plus longtemps la république et pensent qu'il faut avant tout envoyer aux chambres des hommes capables de défendre les grands intérêts du pays sans chercher à renverser le gouvernement que la majorité des Français a accepté et soutient.

A propos de ces grands intérêts, je dois appeler l'attention des lecteurs de l'*Abeille* sur la nouvelle loi du tarif général qui a été votée définitivement pendant que j'étais en mer. Elle doit être promulguée ces jours-ci et je vous en enverrai le texte, accompagné s'il y a lieu de quelques commentaires. Cette loi ouvrira une ère nouvelle dans les relations commerciales entre les Etats-Unis et la France, car elle fait disparaître, je crois, les interdictions absolues qui frappaient certains articles, américains et abaisse considérablement les droits pour d'autres. Le gouvernement va s'occuper de renouveler les traités de commerce en commençant par la Grande Bretagne et l'occasion s'offrira bientôt de reprendre, mais cette fois officiellement, les ouvertures faites au président Hayes par M. Léon Chotteau au nom d'un comité français, pour la conclusion d'un traité de réciprocité entre les deux grandes républiques que sépare l'Atlantique mais qu'unissent tant de liens de sympathie et d'intérêts.

J'ai eu occasion de présenter hier au sénateur Foucher de Careil président du comité français, le général Randall L. Gibson, l'estimable représentant de la Louisiane; ces messieurs ont échangé leurs vues sur cette question. Nous sommes allés ensuite, le général Gibson et moi, rendre visite à MM. Evarts et Thurman, membres de la commission monétaire internationale. La commission n'a encore rien fait; elle attend l'arrivée du délégué que l'Angleterre s'est décidée à envoyer et celle du délégué italien. Il est impossible de prévoir si la commission se prononcera en faveur du bi-métallisme, système du double étalon monétaire. Le fort écart qui existe actuellement entre l'or et l'argent paraît un obstacle très sérieux mais il est loin d'être insurmontable.

Depuis mon départ de la Nouvelle-Orléans deux illustrations ont disparu de la scène politique, Disraeli et Emile de Girardin. L'*Abeille* en a déjà parlé à ses lecteurs et je n'ajouterai qu'une observation à propos des obsèques du célèbre journaliste français, c'est qu'il n'y avait, en dehors des parents et des amis du défunt, que les invités officiels des chambres et de la presse. Le public faisait absolument défaut. Cela tient à ce que Girardin était un admirable lutteur de la presse qui avait conquis le premier rang à force d'initiative, de travail et d'énergie, mais qui n'avait jamais su se rendre sympathique même au public qui le lisait, et encore moins aux masses. Il n'a eu ni le pouvoir qu'il a ambitionné, ni la popularité qui est, il est vrai, bien souvent le partage de gens qui ne la méritent guère. En revanche, il a amassé pas mal de millions, ce qui prouve que ce grand polémiste était aussi un grand brasseur d'affaires. On ne peut pas tout avoir.

L'exposition annuelle des Beaux Arts s'est ouverte lundi dernier; je n'ai pas encore eu le temps d'y aller. Les journaux s'accordent à dire qu'elle est assez pauvre, que l'art est en décadence, etc., mais il y a plus de trente ans que j'entends ce refrain-là et je m'en méfie. Plus on est connaisseur, plus on se montre difficile ou plus on affecte de l'être. Malgré toutes ces jérémiades, depuis un demi-siècle, l'école française a été la première du monde et elle garde encore son rang. Seulement on se plaint, peut-être avec raison, que plusieurs de nos maîtres reconnus n'ont pas exposé, et les critiques prétendent avoir vainement cherché dans les jeunes les maîtres de l'avenir. Il est vrai que les vieux maîtres ont été, à leur début, ignorés, discutés ou contestés. C'est ce qui me rassure pour la nouvelle génération de peintres qu'un critique appelle des gratteurs de lin ou des écraseurs de têtes d'araignée.

En musique, la vogue est aux poèmes, genre qui passera vite de mode, car il est ennuyeux et s'éloigne trop du réalisme. Les symphonies et les poèmes sont chantés par des gens en habits de ville et les auditeurs sont obligés, tout en prêtant l'oreille à la musique, de lire un livret contenant le poème ou expliquant l'action qui est censée se passer sur la scène. "Ici les lévites sortent," dit le livret, et les messieurs en habits noirs qui chantent les chœurs de lévites ne bougent pas de leurs places. C'est l'opposé du réalisme moderne qui a exagéré la fidélité de la mise en scène. Mais la mode est aux poèmes et les opéras se font rares. L'Académie de musique en a deux, l'un de Thomas, l'autre de Saint Saens, mais des difficultés de détails en retardent l'exécution.

Le théâtre de la Monnaie à Bruxelles a donné avec un grand éclat pour la clôture de la saison *Quentin Durward* et le public a acclamé les artistes parmi lesquels figurent M. Devoyod et Mme Furch-Madier, connus à la Nouvelle-Orléans. A cette occasion, l'un des directeurs de la Monnaie, M. E. Calabrési, qui a laissé de si excellents souvenirs parmi les habitués de votre Opéra, a été décoré de l'Ordre de Léopold, par le roi des Belges. Je suis heureux d'enregistrer cette récompense accordée à un homme de mérite qui est en même temps un honnête homme et un homme de cœur.

Aux Français, on joue toujours la *Princesse de Bagdad*, de Dumas, malgré les critiques qui ont accueilli la pièce au début. Un ouvrage de Pailleron, *Le Monde où l'on s'ennuie*, obtient au même théâtre un franc succès; impossible d'avoir des places à moins de les retenir longtemps à l'avance.

Le nouveau ministre des Etats-Unis, M. Morton, ne viendra qu'en août et le général Noyes restera à son poste jusqu'en juillet. M. Morton a fait demander, comme une faveur, à M. Henry Vignaud, de conserver le poste de second secrétaire de la légation, qu'il a occupé sous MM. Washburne et Noyes avec distinction et à la satisfaction de tous ceux qui ont été à même d'apprécier sa courtoisie et son obligeance.

Paris est toujours la capitale des arts, du plaisir et des affaires. La Bourse monte, les terrains montent et partout on voit s'élever des constructions nouvelles. La perspective pour les récoltes est satisfaisante et la France pourra réparer les brèches faites à son épargne par trois mauvaises années. La végétation est très avancée pour la saison et les Champs Elysées et le Bois de Boulogne présentent un aspect ravissant. On voit à Paris des fruits de toutes les saisons venant des serres de Belgique ou des jardins d'Algérie; les primeurs ne manquent jamais aux gourmets et les cerises et les fraises sont rangées côte à côte avec les pêches, les abricots et les raisins. La vapeur n'a pas supprimé que les distances, elle a aboli les saisons pour la gastronomie.

Les Chambres se réunissent le 12 et l'opposition prépare ses batteries. A bientôt des nouvelles des interpellations qui vont éclore.

Souvenirs à la Louisiane.

Félix Limet.

Déballage.—Il y a toujours du nouveau dans les déballages de grandes maisons et les acheteurs n'ont alors qu'un embarras : celui du choix mais c'est un embarras agréable.

Nous prenons plaisir à enregistrer les noms de quelques articles qui vont être offerts en vente, à l'Etoile Rouge; escarpins en chevreau, pour dames, COUPE NOUVELLE, pantoufles unies avec TALONS AMÉRICAINS et avec talons LOUIS XV, bottes et pantoufles blanches pour fillettes, souliers DORÉS et ARGENTÉS pour enfants, pantoufles DORÉES pour bébés, pantoufles bronzes, bleues et noires, pour bébés. Bottes à boutons, ENVIRON DIX GENRES NOUVEAUX. Nous prenons plaisir à rappeler aux dames que tout soulier vendu à l'Etoile Rouge porte le cachet original de la parfaite élégance. Tous les articles, de premier ordre, sont fabriqués spécialement pour la maison.

LOUISIANE.

L'Observateur de St-Martinville, du 21 mai :

La santé du gouverneur s'améliore rapidement depuis qu'il est à St-Martinville, et nous espérons qu'il sera bientôt entièrement remis. L'exercice modéré qu'il prend chaque jour, le repos dont il jouit ici, et surtout l'air pur et sain qu'il respire aux Attakapas, toutes ces causes réunies hâteront sa complète guérison.

—Les nouvelles sont bonnes, et les récoltes sont excellentes.

Il fait cependant une chaleur étouffante ces jours-ci, et les éventails sont en demande. Que dirons-nous des journées de juillet alors que le vieux soleil dardera ses rayons brûlants sur nous avec un raffinement de cruauté.—S'il faut en croire les astronomes, Jupiter, Vénus, Mars et autres planètes païennes vont faire des leurs cette année, et nous pouvons nous attendre à être rôtis et grillés.—Ils prétendent que l'été sera aussi cruel que l'a été l'hiver, et nous donnera un avant-goût de cet enfer dont on nous fait souvent si effrayantes descriptions.

Mais cela n'empêche pas les roses de s'épanouir et les fruits de grossir. Pêches et prunes rivalisent de beauté, et nos vignes semblent étaler avec orgueil leurs belles grappes que les oiseaux regardent avec envie et qu'ils se préparent déjà à picoter.

—Le gouverneur Wiltz a nommé M. C. H. Mouton avocat de district en place de W. B. Merchant, Esq., démissionnaire—Il ne pouvait faire un meilleur choix, car Mr Mouton est un de nos bons avocats et connaît à fond notre jurisprudence criminelle. Cette nomination sera bien accueillie du public.

Le Louisianais de St. Jacques, du 21 mai :

Il fait sec et chaud : la canne et le riz poussent et la perspective de récolte est convenablement belle.

Les planteurs, qui aiment assez à se plaindre du temps, demandent la pluie à grands cris, mais le mois de mai est presque toujours un mois de sécheresse.

Espérons que cette année le proverbe sera justifié : "année de sécheresse, année de richesse."

—La cour de District, après avoir siégé à St. Jacques un seul et unique jour, s'est ajournée jusqu'au troisième lundi de juin.

On jugera alors plusieurs affaires criminelles et un jury a été tiré au sort pour la circonstance.

Le Journal d'Ibérie, du 21 mai :

Samedi prochain, le *Journal d'Ibérie* commencera sa quatrième année. Bien des journaux dans cet espace de temps ont paru et disparu; le *Journal*, nous sommes fier de le dire, a aujourd'hui plus de vitalité que jamais. Nos lecteurs, et ils sont nombreux, nous rendront cette justice. En créant notre journal nous nous sommes proposé deux choses : extirper le mal, détruire les abus par tous les moyens en notre pouvoir, et travailler de toutes nos forces au progrès et à la prospérité de notre paroisse. Voilà ce que nous avons toujours fait et ce que nous continuerons à faire. Nous avons toujours respecté les croyances religieuses. Nous sommes ennemi de tous les abus, de toutes les injustices, ami de tout ce qui est bien, et nous nous ferons un vrai plaisir d'ouvrir nos colonnes à toutes les réclamations légitimes, à toutes les protestations contre les abus.

Nous croirions manquer à notre devoir, si nous ne remercions pas nos amis, nos lecteurs; c'est ce que nous faisons de grand cœur. Nous les prions de nous continuer leur appui, leur concours, mais encore de travailler à augmenter le nombre de nos abonnés.

La Sentinelle de Thibodaux, du 21 mai :

Les nouvelles qui nous parviennent des différentes parties de la paroisse au sujet des récoltes, sont toujours très rassurantes. Une bonne pluie cependant ferait beaucoup de bien aux plantations et aux habitants de Thibodaux dont la plus grande partie des citernes sont vides.

—Samedi dernier, un nègre répondant au nom de Frederick Cook est entré dans le magasin, tenu par M. Ulysse Hymel et situé à cinq milles en haut de Thibodaux, dans l'intention, dit-on de tuer M. Heliuis Hymel, qui avait charge du magasin. Connaissant les intentions du nègre, M. Hymel s'était préparé en conséquence. Le nègre entre dans le magasin en brandissant un coutelas avec lequel il commence par blesser deux de ses concitoyens qui se trouvaient dans l'établissement. Puis il s'avance sur M. Hymel; celui-ci le tue raide d'un coup de feu.

En l'absence du coroner, l'enquête a été tenue par le juge de paix Caillouet et le jury a déclaré d'après les preuves que ce meurtre était justifiable.

Le Marksville Review, paroisse des Avoyelles, du 21 mai :

Les récoltes sont magnifiques partout; les habitants demandent un peu de pluie pour le maïs, mais il n'y a rien qui souffre.

—D'après les rapports que nous recevons des différents points de cette paroisse, il paraît qu'il y a une magnifique apparence de récolte.

On nous dit que M. Léonard Danzat, un des engagés de M. Louis Sancier sur la Rivière Rouge, a une récolte de maïs qui est de toute beauté. M. Danzat a choisi une bonne terre pour travailler et sera récompensé de son travail. Il n'y a pas de plus belles terres que les terres de la Rivière Rouge, et lorsqu'elles sont bien travaillées elles produisent abondamment.

—Le Bayou des Glaises et la Rivière Rouge montent rapidement depuis qu'il s'est fait une crevasse à Alsatia dans la paroisse Est Carroll à 45 milles au nord de Vicksburg. La levée qui a cédé était nouvellement construite, et n'a pu résister à la forte pression de l'eau. Les habitants du Big Bend pourraient bien en souffrir.

—Nous avons eu pendant la nuit de jeudi à vendredi une pluie qui a dû remplir de joie le cœur des habitants; la récolte ne souffrait pas, mais cette pluie lui fera un bien considérable.

—M. Valerien Moreau du Bayou des Glaises nous dit qu'il défie à n'importe quelle partie de la paroisse, de fournir sept habitants (voisins) ayant une aussi belle récolte que les sept qui demeurent partant de la Jonction du Bayou des Glaises et du Bayou Rouge en descendant (rive gauche). Qui peut gagner cela.

—Un nouveau bureau de poste vient d'être établi sur le Bayou Choupique à Plancheville, sous le nom de Planché P. O. M. L. S. Gauthier, de cette place a été nommé maître de poste.

Le Sugar Planter, paroisse West Bâton Rouge, du 21 mai :

Nous pouvons dire qu'on voit pousser les récoltes sous l'ardeur bienfaisante du soleil. Les pluies abondantes que nous avons eues depuis deux semaines ont donné toute l'humidité dont le sol avait besoin, et les planteurs se hâtent de profiter du temps favorable. Les souches des cannes se sont beaucoup améliorées depuis notre dernier numéro, et quelques habitants sont persuadés qu'ils en retireront assez pour tout le plant de l'année prochaine—ce qui leur permettra de rouler leur plant s'ils le jugent convenable.

Le Meschacébé, de St-Jean-Baptiste, du 21 mai :

—L'état sanitaire de la paroisse est assez satisfaisant; il existe cependant de nombreux cas de rougeole et quelques cas isolés de choléra.

—Les écoles publiques fonctionnent très bien dans notre paroisse; elles fonctionneraient encore mieux si ce n'était la difficulté des élèves à se procurer les livres nécessaires.

—Le temps est lourd, chaud et sec. Une bonne pluie en ce moment ferait grand bien aux récoltes.

WM. E. MURPHY, AVOCAT, A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE. Consultations de 9 à 2 heures, en français et en anglais. 3avril—

SMYTH-BOULIGNY.—Marié, samedi 21 mai 1881, à la résidence de la mère de la mariée, par le Rév. W. T. Leacock D. D., Dr. A. W. SMYTH à Mlle NATHALIE BOULIGNY. Pas de cartes. 24 mai—24, 28.

Décédée dimanche 22 mai, à 5 heures moins un quart P. M. MARIE AIMÉE COUTURIÉ, âgée de 3 mois et vingt-trois jours, fille de Charles Couturié et de Marie de Armas, enterrée lundi 23 mai. 24 mai—1f.

Avis.

A tous ceux que cela peut concerner nous certifions que, à la requête des Petites Sœurs des Pauvres, nous avons aujourd'hui, à 3 1/2 h P. M., à leur Asile, tiré la loterie de la maison No 101 rue Ste Anne et que le No 796 a gagné.

Le porteur de ce billet est requis de se faire connaître au juge P. E. Théard, à son cabinet d'avocat, No 54 rue du Camp.

Nlle Orléans, ce 23 mai 1881.
PAUL E. THÉARD, ALF. ISAACSON, L. LAFARGUE.
24 mai—3f

QUINZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL —DE LA— COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS AND TRADERS, 37........Rue Carondelet..........37

Nouvelle-Orléans, 18 mai 1881.

Les Directeurs, conformément à la Charte de cette Compagnie, publient l'exposé suivant des affaires de celle-ci pendant l'année fiscale finissant le 30 avril 1881 :

PRIMES DE L'ANNÉE.		
Sur les risques d'incendie	$288,650 93	
Sur les risques de rivière	159,977 13	
Sur les risques maritimes	106,323 06	
		$554,860 13
A déduire les primes non échues 1880-1881	$95,362 00	
Primes rendues	10,337 53	
		$105,699 53
Gain sur les primes net		$449,160 60
PERTES PAYÉES.		
Sur les risques d'incendie	$41,868 62	
Sur les risques de rivière	116,169 46	
Sur les risques maritimes	34,205 12	
	$192,243 20	
A ajouter—		
Réassurances	62,522 91	
Escomptes	56,962 50	
Taxes d'Etat et de ville	18,864 62	
Bureau des Assureurs de la N. O.	6,035 96	
Dépenses générales brutes	46,192 21	
Profits et pertes	6,662 81	
		$389,475 21
Balance		$59,685 39
A ajouter— Intérêts, escomptes et épargnes reçues		87,109 20
Profits nets		$146,794 59
A déduire le premier intérêt semi-annuel de 5 pour cent payé, et le second de 5 pour cent dû maintenant		100,000 00
		$46,794 59
Réserve pour les pertes non réglées et non acquittées		$12,626 09
Balance à devoir		$34,168 50

La Compagnie possède l'actif suivant :

ACTIF.	
Comptant en caisse	$143,686 71
Comptes à collecter	112,511 69
Comptes à recevoir sur nantissement	319,716 75
Comptes à recevoir sur primes	6,662 81
Actions de banque et autres ayant une valeur sur le marché	124,458 00
Bons circulation des E. U. 6 pour cent, valeur sur le marché	12,880 00
Bons des E. U. 4 pour cent, valeur sur le marché	145,475 00
Bons de chemins de fer de ville, de Waterworks et autres, valeur sur le marché	182,687 00
Propriétés foncières	81,600 00
	$1,129,697 94

Ce qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de mai 1881.
ED. IVY, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le même jour, il a été résolu de payer sur demande un intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1881, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital de la Compagnie, et un dividende comptant de 15 pour cent aux actionnaires sur la somme de $149,906 39 de leurs primes de participation net pour l'année finissant le trente avril 1881.

E. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS.

John I. Noble, L. C. Jurey, John Chaffe, Wm. Hartwell, Richard Milliken, C. J. Leeds, Saml Friedlander, A. M. Bickham, E. M. Walmsley, Louis Bush, A. H. May, A. Brittin, T. Lytt Lyon, G. W. Sentell, Samuel H. Boyd, Wm. Cunningham, Wm. J. Behan, John I. Adams, E. F. Kohlmann, E. T. Buckner, Chas. Chaffe, Henry Abraham, A. T. Janin, Chas E. Black, Wm. A. Gwyn.

24mai—1m

On demande.

Une petite fille de quatorze ans pour avoir soin d'un enfant de dix-huit mois. S'adresser au No 255 de la rue Bayou, près Robertson. 24 mai—1 f.

LA MEILLEURE MARCHÉ. LA MEILLEURE MARCHÉ. Des grandes Excursions faites aux JETÉES, Aller et retour, seulement $3.00. Excursion strictement de premier ordre sous les auspices du club bien connu : JUNIATA SOCIAL CLUB. Le bateau à vapeur ROBT. E. LEE, commandé par le Capt. John W. Cannon, a été retenu pour faire cette agréable excursion, Le Dimanche 5 Juin 1881. Prix de l'excursion, aller et retour......$3.00. Des rafraîchissements et des repas seront servis à bord du bateau par un restaurateur bien connu de la ville. Le corps de musiciens "Crescent City" a été engagé pour la circonstance, et le club Social Juniata n'a reculé devant aucune dépense pour que l'excursion soit attrayante et agréable.

Cette excursion étant la meilleure marché qui se soit jamais faite aux Jetées, il sera fourni une excellente occasion aux étrangers visitant notre ville ainsi qu'à nos propres citoyens, de voir les Jetées et de jouir de la promenade la plus agréable de ce genre qui se soit jamais faite.

Billets en vente dans tous les principaux magasins de la ville et sur le bateau le matin du jour de l'excursion. Les personnes et les familles désirant mettre à profit cette excursion, sont invitées à se procurer leurs billets le plus tôt possible attendu que le nombre en est limité.

Le bateau à vapeur "Robt. E. Lee" partira de la rue du Canal le dimanche matin, 5 juin 1881, à 9 heures et sera de retour en ville à 10 heures du soir. En cas de pluie ou de mauvais temps, l'excursion sera remise à un autre jour. Le bateau s'arrêtera aux Casernes à la Pointe-à-la-Hache pour y prendre des excursionnistes. Prix du dîner, 75cts; du souper, 50cts. 21mai au 5 juin.

MARTIAL CROTTES, No 61 rue Dumaine,

A l'honneur de porter à la connaissance de MM. les tailleurs et de ses clients en général, qu'il vient de recevoir de Paris un très grand choix d'échantillons en casimirs nouveautés pour pantalons et pour suits.

Ces échantillons représentent tout ce que la haute nouveauté a de plus récent, comme dispositions, comme nuances, comme qualités.

Sur le point de partir pour Paris, M. Martial Crottes appelle l'attention et invite respectueusement messieurs les tailleurs à venir faire leur choix et à lui confier leurs commandes, ils y trouveront, ayant sous les yeux les dernières nouveautés, facilité dans leur choix pour le goût de leurs clients, en même temps qu'avantage et profit. Les commandes données seront ponctuellement exécutées et expédiées en temps opportun. 22 mai—22, 24, 26.

Avis.

Ayant fait la clôture de mon magasin de la rue de Chartres No 110, je serais charmée de revoir mes amis et le public en général, dans mon établissement de la bâtisse Moresque, au coin des rues Camp et Poydras. 22 mai—7f Mme JOHN GAUCHE.

Cheval trouvé.

Un CHEVAL bai-brun avec quelques taches blanches et une cicatrice à l'encolure a été trouvé dans la rue. Le propriétaire pourra le réclamer en payant les frais et en s'adressant à A. WILLOZ, Rue Prieur No 284, entre Kerlerec et Columbus. 21 mai—3f

Salon de Barbe de JULES MAILLEVIN, 34 rue St. Charles, en face l'hôtel St-Charles. Réduction de prix : Coupe de cheveux 25 cts; shampooing 25 cts. Rasage de tête à la machine. JULES MAILLEVIN, Propriétaire. 23avr—1m

LE GRAND MAGASIN Populaire —DU— "One Price Clothing" COIN DES RUES Ste-Anne et Vieille-Levée,

Est résolu à plaire à tout le monde, et, pour cela, il a fait des efforts extraordinaires pour se procurer un ASSORTIMENT IMMENSE —DE— Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants A DES PRIX EXCESSIVEMENT MODIQUES.

Costumes de casimir pour enfants		$1 75 à 4 50
..	Garçons	2 25 à 6 00
..	Jeunes gens	3 00 à 8 00
..	Hommes	5 00 à 10 50
Paletots alpaca gros grain pour hommes		2 50 à 5 50
Paletots alpaca uni		1 50 à 4 00

—AUSSI UN— Vente (job lot) de 500 costumes casimir laine pour hommes, trois dessins à $8 00

Costumes de Première Communion CONSISTANT DE : Un paletot d'alpaca, Un pantalon blanc, Un gilet de dessous blanc et une cravate. } à $3 et au dessus

POUR AUCUN MOTIF

Doit-on négliger de venir examiner mon immense stock et s'assurer des GRANDS BARGAINS. En agissant loyalement; un prix pour tous; les meilleures marchandises aux plus bas prix. J'ai espoir de gagner le patronage de tous.

MICHEL LION Coin Ste-Anne et Vieille-Levée. 10avril—2m D M J

Hôtels, Sources etc.

HOTEL DE L'EUROPE, A BILOXI. M. BOUDO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir : par mois, $45; pour quinze jours $25, par semaine $12. 21 mai—1m

CLAIBORNE COTTAGE, Covington, Louisiane. Pension par mois $30; par jour $1.50. Cette charmante résidence, située sur une colline, vis-à-vis la ville de Covington, sur la rive de la rivière Boguefalaya, se recommande par la salubrité du climat, la beauté du site et ses sources à propriétés curatives. Les familles désirant y prendre pension peuvent le faire en s'adressant sur les lieux. J. JAUFROID, propriétaire. Mme E. JAUFROID, directrice. 12mai—1m—mar J D

BEERSHEBA SPRINGS Au sommet des montagnes du Cumberland, comté de Grund, Tennessee, à 2,250 pieds au dessus du niveau de la mer. CHAS. E. SMEDES & Co., PROPRIETAIRES. CONDITIONS. Par jour......$ 2.00 Par semaine......12.00 Par mois......40.00

L'HOTEL sera ouvert dès le 1er juin. Les édifices, les terrains, les lits et la literie, le linge de table, etc. tout est en parfait état. Il se trouve sur les lieux des sources naturelles et des sources d'eau ferrugineuse, indépendamment de l'eau de pluie recueillie dans des citernes. Le pays est magnifique et la nature y est plus belle et plus pittoresque que dans aucune autre région.—Bains russes et bains turcs, bains chauds et froids à l'hôtel même.—Excellents chevaux, voitures neuves, à prix modérés.—Table égale à celle d'aucun autre hôtel.—Musique pendant toute la saison.—Billets de chemin de fer, aller et retour, en vente dans les principaux bureaux, et à prix réduits.—Pour tous les points du Sud, du Sud-Est, du Sud-Ouest et de l'Ouest. Beersheba est la résidence de montagne la plus rapprochée, et placée au sommet de la plus haute montagne de la chaîne du Cumberland, elle est hors d'atteinte des fièvres et du choléra. Malle tous les jours, avec bureau télégraphique au bureau même. M. JNO. P. MUMFORD, du City Hôtel de la Nlle-Orléans, aura la direction du bureau. Lui et le major O. D. Hickle, du même hôtel, sont nos agents. CHAS. E. SMEDES & Co. 12 mai—2m.

POUR RIEN! Prime Gratuite! LA LIBRAIRIE FRANÇAISE. H. BILLARD, Successeur de HEBERT & CIE., Offre à partir du 1er mai 1881 pour tout NOUVEL abonnement, ainsi que pour tous les RENOUVELLEMENTS d'abonnements qui commenceront à cette date et dont le prix ne sera pas moins de Cinq Piastres par année. UNE MAGNIFIQUE PRIME GRATUITE Composée d'un très beau recueil de livraisons de l'Illustration ou du Monde Illustré au choix, et contenant de Nombreuses et splendides Gravures. Le tout sans augmentation du prix des abonnements, lesquels continueront à être servis à domicile sans frais extra.

Les abonnés de l'intérieur qui désirent recevoir la PRIME GRATUITE par la poste, devront envoyer 15 cents en timbres poste pour frais d'envoi.

Livres de Prières, Paroissiens et autres Articles de Piété, Reçu par steamer "Montréal" un envoi considérable de PAROISSIENS reliures en Ivoire, Nacre, Velours, Cuir de Russie, Chagrin, etc, etc. ainsi qu'un magnifique assortiment de CHAPELETS Nacre, Cornaline, blanche, montures argent.

H. BILLARD, librairie française, 59 RUE DE CHARTRES, Coin Bienville. Nlle-Orléans. Post Office Box No 90. 24 avril—

Avis. Les prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à CASH, Lock Box 2500 N. O. P. O. 13 fév—

ENTREPOT DE TAPIS, 17.....RUE DE CHARTRES.....17 1500 Rouleaux de NATTES DE CHINE, Tous les genres les plus nouveaux et assortis, Le plus grand stock au Sud. ARTICLES DE TAPISSERIE A. Brousseau's Son. Les prix conviendront à tous! 8 avril—

Bottes Blanches! —A— L'Etoile Rouge! Pantoufles blanches! —A— L'ETOILE ROUGE!

Venant d'arriver, un splendide assortiment de SOULIERS D'ÉTÉ pour dames, demoiselles et enfants. Souliers bas à un strap, deux straps et plus. Pantoufles unies, DERNIER GENRE A NEW-YORK : Variété extraordinaire de souliers les plus FINS et les plus ELEGANTS.

Tous fabriqués spécialement pour la maison.

POUR CHAUSSURES FINES En tous genres, allez à l'ETOILE ROUGE

Les catalogues de la maison sont expédiés, sur demande, dans toutes les parties du pays. Ordres remplis par express, C. O. D., ou par la poste, sur récept du montant, y compris les timbres nécessaires à l'expédition. Tout paquet non enregistré est aux risques de l'acquéreur. En envoyant une commande pour être expédiée par la poste, toujours ajouter 10 cents pour l'enregistrement. Pour plus d'informations, voir les catalogues. La maison est ouverte le DIMANCHE jusqu'à une heure.

NE MANQUEZ PAS —DE— VISITER l'Etoile Rouge! Coin Canal et Baronne, Nlle-Orléans, Louisiane. ARTHUR DURIEU, PROPRIETAIRE. 6mai—

Aux détenteurs de bons des Etats-Unis de cinq pour cent de 1881.

LES bons-coupons de cinq pour cent de 1881 en circulation et non rappelés le 12 mai 1881, seront payés au Département du Trésor, à Washington, D. C., le 12 août 1881, et à partir de cette date, ces bons ne seront plus sujets à l'intérêt. Mais, sur demande faite au secrétaire du Trésor, avant le 1er juillet 1881 tout bon de cette catégorie, ainsi que $250,000 000 des bons enregistrés de cinq pour cent de 1881, non rappelés le 12 mai 1881, seront maintenus dans la circulation au gré du gouvernement, sujets à un intérêt de 3 1/2 pour cent annuellement à partir du 12 août 1881, sur les reçus au Département du Trésor, à Washington, D. C., le 1er juillet 1881 ou ultérieurement des bons à maintenir dans la circulation ainsi qu'il est pourvu plus haut, l'intérêt portant sur ces bons jusqu'au 12 août 1881, sera payé d'avance aux taux actuels des bons.

On peut disposer des bonds en faire une application pour leur continuation par l'intermédiaire du New Orleans National Bank, rue du Camp 54, qui se charge de leur transmission. 21 mai au 28 juin

O. DROUET, NOTAIRE PUBLIC. Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse entre les rues St. Louis et Conti. 1er janv—6mDMaV

HENRI JOUBERT, PROFESSEUR de VIOLON et D'ACCOMPAGNEMENT. Résidence permanente à la Nlle-Orléans. RUE ST-CHARLES No 393 entre Première et Seconde. 13 mai—1m

Gaz pour la Campagne. LA MACHINE dite SUN GAS LIGHT est l'appareil le meilleur et le meilleur marché pour fournir aux maisons d'habitation, etc., une lumière brillante, uniforme et fixe, réunissant la simplicité, l'économie, la sûreté, et est garantie comme n'étant pas explosible. Plus de 500 de ces machines sont en usage dans les campagnes et dans la ville. Faites demander des pamphlets illustrés, donnant des noms et des attestations. J. J. PAQUETTE, Inventeur et Fabricant. 49 rue de Chartres, Nlle-Orléans. 1er mai—1mois

ALBERT VOORHIES, AVOCAT, A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée). 5 oct—

Demande de cuisinière. On demande une cuisinière pouvant donner de bonnes références, 91 rue de l'Esplanade. 19 mai—1 semai

A louer. Une petite Maison basse, située rue St-Claude, No 264, entre Ursulines et St-Philippe, ayant 2 chambres à feu, 2 cabinets et une galerie fermée, cuisine haute, cuve et waterworks. Possession pour le 1er juin. Pour les conditions s'adresser rue Roman, entre Kerlerec et Colombus, No 282. 19 mai—

AVIS. Un ex-officier français demande une place comme professeur, en ville ou à la campagne, dans une famille parlant l'anglais. S'adresser par lettres aux initiales J. A., bureaux de l'Abeille. 18mai—10f

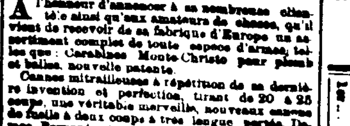

Mr. J. SAGET, Armurier et Inventeur de plusieurs patentes,

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle ainsi qu'aux amateurs de chasse, qu'il vient de recevoir de sa fabrique d'Europe un assortiment complet de toute espèce d'armes, telles que : Carabines Monte-Christo pour plomb et balles, nouvelle patente. Cannes mitrailleuses à répétition de sa dernière invention et perfection, tirant de 20 à 25 coups, une véritable merveille, nouveaux canons de fusils à deux coups à très longue portée, Damas, Bernard, et autres Damas très fins marqués en or J. Saget sur la bande. 10,000 cheminées, nouveaux modèles, deux qualités en acier. Avis donc aux marchands et habitants de la campagne qui veulent acheter à très bon marché. M. J. Saget fait aussi des réparations à des prix très modiques, selon la valeur des armes qui lui sont confiées. Il fait aussi des échanges très avantageux pour le client.

J. SAGET, No 196 rue de Chartres. 6oct—1an—MJD entre Ste Anne et Madison.

Etabli à Liverpool EN 1834. Stout de Guiness.

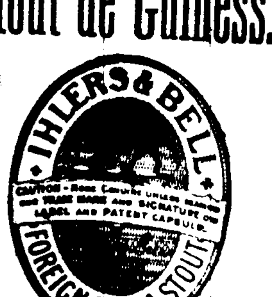

A VENDRE PAR Bassetti & Xiques 67 & 69 RUE DECATUR..67 & 69 20 fév—3m

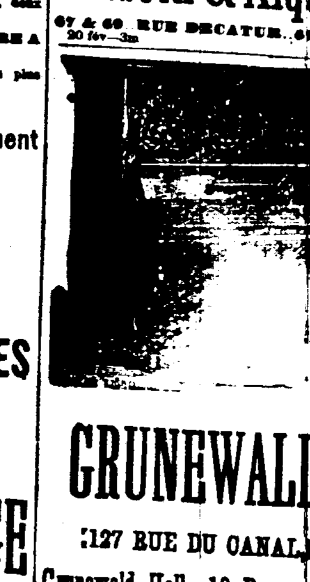

GRUNEWALD, 127 RUE DU CANAL, Grunewald Hall, 18 Baronne St. PIANOS Des plus célèbres fabriques : STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER. ORGUES des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles. Instruments à musique de toutes les variétés et un assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tambours, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants. Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des OCCASIONS et pleine satisfaction. Adresse : LOUIS GRUNEWALD, 127 CANAL et 18 BARONNE. 29janv.—

Le Mathushek Droit. LE SEUL PIANO DROIT QUI N'EST JAMAIS DISCORD.

Depuis les cinq dernières années, les facteurs de Pianos Forte ont fait de grands efforts pour construire un Piano pouvant résister au climat sévère. Ils ont essayé de plusieurs moyens et ont fait usage (mais l'ont abandonné) de la plaque double en fer. Ils ont fait leurs butées solides avec d'immenses blocks de bois, et, nonobstant, le plus grand nombre de Pianos Droits n'ont pas donné un résultat satisfaisant pour cette raison, que les marteaux SONT TOUS PLACÉS DANS UNE PLANCHE EN BOIS fixée à la plaque en fer, planche qui, à toute variation de température, se déplacera ou enflera, enlevant au Piano son bon ordre et son accord.

Les Pianos Mathushek Droits, sous ce rapport, sont faits d'une plaque de fer façonnée de manière à recevoir [illegible] les marteaux, [illegible] ainsi, ces marteaux sont fixés directement à la plaque en fer et ne peuvent être mis par aucun déplacement du bois.

Des marteaux, la corde, passe par une fente agrafée en cuivre vissée à une plaque en fer, puis à travers la table d'harmonie, et est adaptée au marteau à l'autre extrémité de la plaque de fer, produisant ainsi un Piano des plus solides et des plus forts qui aient jamais été construits.

Comme ton, travail et fini général, le Mathushek Droit ne peut être surpassé; il devient d'un usage très répandu et sa popularité s'accroît constamment.

Nous serons très obligés si vous venez voir ces Pianos. Nous acceptons aussi en échange de vieux Pianos à des prix libéraux et recevons de faibles paiements mensuels.

P. WERLEIN, 135 RUE DU CANAL, Le premier Magasin de Pianos, Orgues, Musique et Instruments de Musique. 12mai—

HENRY N. SIEBRECHT. 49.....RUE ROYALE.....49 MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ELEGANTS DANS LE DERNIER GENRE. Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires. PRIX MODERES. 21 avril—6m.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 MAI—CLASSE No 131. Tirage de 4 heures P. M.

10	60	51	13	20	72	31	8	46	40	66	68	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage, nous apposons notre signature Ce 23 mai 1881—4 heures P. M.

[illegible], [illegible], Commissaires.

Les listes de nos tirages quotidiens, peuvent être vues en tout temps, [illegible].